

## RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

### INSCRIPTION EN CLASSE PRÉPARATOIRE 1<sup>ère</sup> ANNÉE

Madame, Monsieur,

Vous avez **validé votre admission en classe préparatoire sur le site ParcoursSup.**

Si votre choix est **définitif**, vous devez télécharger le dossier d'inscription au lycée Charlemagne sur le site <http://lyceearcharmagne.fr/cpge/plus1.php> et le retourner dûment complété - uniquement par voie postale - au secrétariat CPGE filière : MPSI ou PCSI dès que possible.

#### COMPOSITION DU DOSSIER :

#### À insérer dans une pochette plastique transparente au format A4

- Fiche choix de langues
- Autorisation de sortie et de déplacement pour les élèves mineurs - Autorisation de prise de vue pour tous les élèves.
- Photocopie de votre certificat JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou JAPD (Journée de participation à l'Appel de Préparation à la Défense).
- POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS** : Photocopie de la carte de séjour **et** un extrait d'acte de naissance (l'original datant de moins de 3 mois).
- POUR LES ETUDIANTS BOURSIERS** : Copie de l'avis d'attribution de bourse.
- Photocopie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre de terminale.

Affiliation sécurité sociale étudiante : consulter le document joint

#### Contribution volontaire :

- Un chèque d'un minimum de 10€ à l'ordre de la Maison des Lycéens (MDL) du lycée Charlemagne (facultatif).
- Un chèque d'un montant libre à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Charlemagne (facultatif)

#### La date de rentrée sera indiquée sur le site de l'établissement

Vous devez vous présenter avec les pièces ci-dessous énumérées et les apporter au secrétariat de la scolarité rapidement :

- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- Attestation d'assurance scolaire pour l'année 2020/2021
- Certificat de sortie de votre établissement (EXEAT)



## CPGE

Enseignements langues vivantes au Lycée Charlemagne :

Nom Prénom :	Formation (MPSI ou PCSI) :
Courriel :	

### Choix des langues :

#### **LV1 (obligatoire) :**

ANGLAIS / ALLEMAND / ESPAGNOL (entourer votre choix)
--

#### **LV2\* (facultative) :**

ANGLAIS / ALLEMAND / ESPAGNOL (entourer votre choix)
--

\* La LV2 reste optionnelle.

Toutefois si vous décidez de suivre cet enseignement. Il reste valable pour toute l'année scolaire



**LYCÉE CHARLEMAGNE**

14, rue Charlemagne  
75004 Paris  
téléphone 01 53 01 98 30  
fax 01 42 72 78 18  
www.lycee-charlemagne.fr

## AUTORISATION DE DÉPLACEMENT ET DE SORTIE POUR LES ÉLÈVES MINEURS

Je soussigné(e), M. .... responsable

légal de l'élève .....

en classe de ..... déclare l'autoriser :

- à se déplacer librement pour rejoindre le lieu d'activités scolaires, éducatives, sportives ou de sortie pédagogique qui lui sera désigné par le professeur, notamment lors des TPE ou de l'accompagnement personnalisé
- à sortir librement de l'établissement en cas d'absence d'un professeur.

Date :

Signature des responsables légaux de l'élève :

## AUTORISATION DE PRISE DE VUE

Je soussigné(é), M. ....

Responsable légal de l'élève **OU** l'élève majeur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

autorise

n'autorise pas

l'établissement à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même (dans le cas d'élève majeur) :

- ✓ lors des photos de début d'année (prise de vue collective et individuelle)
- ✓ lors des activités pédagogiques, éducatives et ludiques organisées par le lycée.

J'autorise en outre le lycée à utiliser ces photos à des fins non commerciales dans le cadre de la communication de l'établissement (le site internet, l'écran multimédia, un journal interne etc), dans les actions de valorisation et de promotion des activités de l'établissement (exposition, plaquette souvenir de voyage, carte de vœux etc) et pour des raisons de fonctionnement pédagogique (« trombinoscope » remis aux enseignants par exemple). Les images produites ne peuvent être cédées à un tiers sans l'autorisation expresse des responsables légaux ou de l'élève majeur.

Cette utilisation est soumise au respect des lois sur l'utilisation des images, notamment les règles de respect de la personne et de sa vie privée.

Toute utilisation dans un cadre non énoncé précédemment serait soumise à une autorisation explicite des responsables légaux ou de l'élève majeur.

Cette autorisation est concédée à titre gratuit et sa durée est illimitée.

Aucune prise de vue, ni aucune vidéo ne peut impliquer l'obligation d'acheter un produit quelconque.

Date :

Signature des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur :

## Sécurité sociale

### **Si vous entrez dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020/2021...**

**Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur**, et que vous êtes français·e, vous serez automatiquement affilié·e à un régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre).

**Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation**, mais profitez-en tout de même pour vous **créer un compte sur [ameli.fr](https://ameli.fr)** (régime général), **[MSA](https://msa.fr)** (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial afin de bien percevoir vos futurs remboursements de frais de santé

### **Si vous étiez déjà étudiant·e en 2019/2020...**

**Si vous poursuivez vos études en 2019/2020** et que vous étiez inscrit·e à une mutuelle étudiante (comme centre de gestion), **vous basculerez automatiquement vers un régime classique.**

**Le régime étudiant de sécurité sociale disparaîtra au 31 août 2019.**

À cette date, tous les étudiants précédemment rattachés à une mutuelle étudiante pour leur sécurité sociale seront automatiquement rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation. Les mutuelles étudiantes, poursuivront, aux côtés de l'Assurance Maladie, leurs actions de prévention santé et continueront à proposer des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants.

### **Si vous êtes étudiant·e et que vous arrivez en France**

Vous devez demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur **[etudiant-etranger.ameli.fr](https://etudiant-etranger.ameli.fr)**. Cette démarche vous concerne également si vous êtes français·e de Nouvelle Calédonie ou de Wallis et Futuna, ou si vous êtes français·e né·e à l'étranger.

**EXCEPTIONS** : si vous venez d'un pays de l'Union européenne, de Suisse ou de Monaco, vous n'avez pas besoin de vous inscrire sur le site [etudiant-etranger.ameli.fr](https://etudiant-etranger.ameli.fr) mais vous devez en revanche effectuer une autre démarche en fonction de votre situation.

Contact : le 36 46